

*Budget—M. Stevens*

exemple, nous ignorons quel taux d'inflation, quel taux de chômage et quel taux de croissance réelle il prévoit. Pourtant, ces données sont fournies tout naturellement dans des pays comme les États-Unis d'Amérique. Il est regrettable que le ministre n'ait pas fourni ces données parce que cela fait régner l'incertitude dans le monde des affaires notamment, en rendant l'analyse du budget extrêmement difficile pour tous les intéressés. Nous ne savons pas au juste pourquoi on cache ces données fondamentales au public. Après tout, c'est lui qui paie et il a certainement le droit de connaître les données sur lesquelles le ministre fonde son budget.

Monsieur l'Orateur, il y a 176 économistes au ministère des Finances. Leurs services coûtent 3.4 millions de dollars au ministère et, selon moi, il est temps que le ministre nous fournisse plus de données de base.

**Des voix:** Bravo!

**M. Stevens:** A ce propos, j'aimerais dire que le ministre des Finances (M. Turner) n'emploie peut-être pas les bons économistes. Certains économistes du gouvernement sont mieux payés que les siens. Au ministère de l'Environnement, il y a 163 économistes à qui le gouvernement paye 3.8 millions de dollars. Bref, le ministère de l'Environnement offre des salaires plus élevés à ses conseillers économiques que le ministère des Finances. On devrait procéder à des échanges. Je tenais à le mentionner pour indiquer qu'aucun autre gouvernement n'a à sa disposition autant de conseillers aussi bien rémunérés dans ce domaine. Bon nombre de groupes chargés de l'analyse économique établissent leurs propres prévisions sans pouvoir profiter des données que possède le ministère des Finances.

En mars, le Conference Board of Canada a indiqué que le chômage augmenterait de façon régulière toute l'année pour atteindre en moyenne un taux de 8.5 p. 100 pendant le quatrième trimestre de 1975 et de 7.8 p. 100 pour l'année entière, contre 5.4 p. 100 l'année dernière. J'imagine que le ministre est d'accord avec cette conclusion puisque, comme l'indique la page 7027 du *hansard*, l'honorable représentant a indiqué dans son exposé budgétaire que le total des prestations versées par la Commission d'assurance-chômage dépassera 3.75 milliards de dollars pendant l'année financière en cours.

D'après un témoignage donné antérieurement par le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Andras), nous savons qu'un taux de chômage de 8 p. 100 se traduirait par un déboursé de 3.7 milliards de la Caisse d'assurance-chômage, de sorte que nous pouvons supposer par ce moyen détourné que le ministre des Finances estime que nous allons connaître un taux de chômage supérieur à 8 p. 100. Cela représente de 800,000 à 900,000 personnes sans travail dans notre pays et, à mon avis, c'est tout à fait inacceptable et constitue une honte nationale.

**Des voix:** Bravo!

**M. Stevens:** A cet égard, le projet du ministre d'abandonner partiellement le financement de la CAC en faisant davantage contribuer les employeurs et les employés constitue un recul. C'est le gouvernement qui a institué ce régime, et c'est le gouvernement qui devrait assumer la responsabilité, tout d'abord, de réduire le chômage au Canada, et deuxièmement, d'améliorer le programme d'assurance-chômage afin de le rendre plus pratique et plus

[M. Stevens.]

efficace. Après avoir créé un poids toujours plus écrasant, il est injuste que le ministre tourne le dos au problème qu'il a engendré. Bien plus, il est injuste d'imposer ce qui est en fait une taxe indirecte aux travailleurs canadiens en leur demandant de porter une plus grande partie du fardeau de l'assurance-chômage. Je le dis parce que tandis que les recettes gouvernementales ont grimpé en flèche depuis que le ministre est entré en fonctions, elles l'ont fait surtout aux dépens des contribuables particuliers qui portent actuellement un fardeau intolérable.

● (1530)

Le ministre aime jongler avec les statistiques et les chiffres. Il en a lancé quelques-uns et j'en parlerai plus tard, mais un chiffre qu'il n'a pas révélé, par exemple, c'est qu'au cours des deux seules dernières années, si l'on se reporte aux budgets déposés, l'impôt sur le revenu des particuliers au pays a connu une hausse effarante de 41 p. 100.

J'aimerais revenir à la caisse d'assurance-chômage et aux propos qui y ont trait dans l'exposé du ministre. Voyons simplement l'ampleur des fonds dont il parle. Je signalerais encore une fois qu'il déclare que les décaissements seront de 3.75 milliards de dollars au cours de la présente année. En 1971, la Commission d'assurance-chômage avait versé des prestations pour un total de 891 millions de dollars. C'était avant que le régime actuel n'entre en vigueur. D'après les chiffres du ministre et en dollars de 1971—et j'insiste sur le fait qu'il est aussi tenu compte de l'inflation—les versements en 1974 ont atteint 1.4 milliard de dollars. C'est une augmentation réelle de 90 p. 100, et pourtant il y a eu 10 p. 100 de chômeurs de moins en 1974 qu'en 1971. Bref, le chômage a baissé, mais les prestations d'assurance-chômage ont augmenté de 90 p. 100.

En 1975, les prestations pourront atteindre près de 3.75 milliards de dollars, peut-être 4 milliards. Le ministre affirme que c'est le chiffre minimum. Je signalerais que, dans ce cas, encore une fois, le total des prestations versées par la Commission d'assurance-chômage a été de deux fois plus élevé que le montant qui correspondrait à l'augmentation réelle du nombre de malheureux chômeurs au pays.

J'aimerais encore une fois essayer de me faire une idée précise de ce montant de 3.75 milliards de dollars. Il est plus élevé que la paie de toute la Fonction publique. Tous ceux qui sont à l'emploi du gouvernement fédéral touchent dans l'ensemble moins que ce que le gouvernement actuel verse en prestations aux chômeurs canadiens. Ce chiffre, à mon sens, a quelque chose d'ironique. Il ne fait pas de doute que le programme doit être révisé.

Les suggestions timides du ministre sont inacceptables. Son idée de placer le fardeau du financement de la caisse qui compte ces énormes sommes sur le dos de ceux qui travaillent et de leurs employeurs est ignoble. Cela ressemble à une taxe cachée imposée à ceux qui travaillent et cela permet au gouvernement de se soustraire à sa responsabilité de payer pour ses propres erreurs. Il faut lui faire accepter la responsabilité d'assurer davantage d'emplois au pays que ces dernières années. D'autres députés de l'opposition officielle traiteront de cette question plus à fond, mais permettez-moi de passer à l'une des choses les plus cruelles de ce budget désastreux pour les consommateurs du pays.